

Thomson

L'an mil six cents quatrevingt
Le dix septieme novembre apres Les
finances et publications des bois sans fait
pas trois dimanches Consecutifs au progne
des grandes mettes de pavroille ne restant

decouvrent aucun empachement Canonique
ny Civil moy Charles Gallard prestre Curé
de Boilly ancien de St Leger ay interrogé
en l'eglise dudit Boilly Charles Lorget
fils de Jean Lorget et deffunte Marie
Caffin Delapavoisne de St martin de
Cormeille en l'exin uue de certification
des bons de Monsieur vicar Curé dudit
Cormeille d'acte du Leditme d'apres
moitié d'une part et Jeanne auger fille
de deffunt noel auger et deffunte Simonne
mominel de ceste paroisse d'autre part
et leurs consentement mutuellement
Les ay solennellement Conjoins en mariage
en presence des ^{marque} ^{lousigne}
Charles Lorget ^{de Jeanne}
^{auger} Gallard

Thimilangrois H. de Aulorget
vicar auger Joancois Lemer
monnier
thomin